



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Courier To:

Bid Receiving/Réception des sousmissions
Royal Canadian Mounted Police (RCMP)
Procurement & Contracting Services
Bid Receiving Unit,
5th Floor, 10065 Jasper Avenue NW
Edmonton, AB T5J 3B1

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

Proposal to: Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition aux: Gendarmerie royale du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

**Bidder's Legal Business Name –
Nom légal du soumissionnaire:**

Telephone # - Numéro de téléphone:

Email - Courriel:

Title-Sujet: Fire Alarm Panel Upgrade Project, Rocky Mountain House, AB / Incendie Panneau d'alarme de mise à niveau du projet, Rocky Mountain House, AB		
Solicitation No. - N° de l'invitation M5000-17-4261A		Date: 17 November 2016
Amendment No. – N° modif : 003		
GETS Reference No. - No. De Référence du SEAG: N/A		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2:00 PM	MST (Mountain Standard Time) HNR (heure normale de Rocheuses)
On / le :	November 29th, 2016 / Novembre 29th, 2016	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sandra E. Robinson, Senior Procurement Officer		
Telephone No. – N° de téléphone 780-670-8626		Facsimile No. – N° de télécopieur 780-454-4523

COMPLETE BELOW IN FULL - REMPLISSEZ CI-DESSOUS EN ENTIER	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Amendment 003 has been raised to provide answers to questions that were raised.

Question 1: Is there a crawl space above the cells?

Answer: Yes.

Question 2: How many Fire Alarm loops are required?

Answer: Refer to contract documents for details. There is a basement loop, a provost loop, and an operational loop.

Question 3: What will the working hours be?

Answer: Monday-Friday, 08:00-16:00. Exception requests to these hours to be submitted in writing one week prior.

Question 4: Can anything be surface-mounted?

Answer: There is a “zero-tolerance” for surface-mounting devices in the provost area. The exceptions/further explanations to this are as follows:

- The annunciator panel in Room 131 may be surface mounted, however it must be caulked to the wall with pick-resistant caulking as per caulking specifications provided.
- The new boxes AND devices in any room receiving a specified protective cage may be surface-mounted, provided they fit within the protective cage. Only allow for conduit coring in these locations.
- The new FE in specified case MUST be pick-resistant caulked to the wall.
- Any pull stations shall have embedded boxes, with surface-mounted devices.

Question 5: What is the tolerance for the fire alarm system being off-line?

Answer: Prior to taking the fire alarm (FA) system off-line, and so that the FA system is inoperable for as short a time as practicable, the Contractor shall do all of the following:

- Have the new panel physically present on site.
- Have all new devices, boxes, conduit and other materials necessary to installation physically present on site.
- Have all concrete cutting and coring which can be done ahead of time completed.

Question 6: Who is able to provide a fire watch?

Answer: The RCMP shall be responsible for providing the fire watch. The Owner requires a minimum of 1 week’s advance notice from the Contractor, in writing, prior to the FA system being taken off-line. The amount of time the RCMP is anticipating the FA system reasonably being down for, with the above requirements, is three days (72 hours). The Successful bidder is expected to plan manpower accordingly with this time period in mind.

Question 7: How thick are the suspended slabs in the provost area?

Answer: Allow for coring through an 8” (200mm) suspended concrete slab in the provost area.

Question 8: Is the work in the provost area to be phased?

Answer: Yes. See contract documents. There must always be fully functional prisoner cells available to the detachment users. As such, the provost portion of this project must be completed in 2 phases. Because of the relatively non-invasive nature of the project, Hoarding in the provost block will not be required.

All other terms and conditions remain the same. <<<END>>>



L'amendement 003 a été apporté afin de répondre aux questions qui ont été posées.

Question 1 : Y at-il un espace vide au-dessus des cellules?

Réponse : Oui.

Question 2 : Combien de boucles d'alarme incendie sont nécessaires?

Réponse : Reportez-vous aux documents contractuels pour plus de détails. Il ya une boucle de sous-sol, une boucle prévôt, et une boucle opérationnelle.

Question 3 : Quelles seront les heures de travail?

Réponse : Du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00. Les demandes d'exception à ces heures doivent être soumises par écrit une semaine avant.

Question 4 : Peut-on monter quelque chose à la surface?

Réponse : Il ya une tolérance zéro pour les dispositifs de montage en surface dans la zone du prévôt. Les exceptions / explications suivantes sont les suivantes:

- Le panneau indicateur dans la pièce 131 peut être monté en surface, mais il doit être calfeutré au mur avec un calfeutrage résistant à la pénétration selon les spécifications de calfeutrage fournies.
- Les nouvelles boîtes ET dispositifs dans n'importe quelle pièce recevant une cage de protection spécifiée peuvent être montées en surface, pourvu qu'elles s'insèrent dans la cage de protection. Ne permettez que le carottage de conduit dans ces endroits.
- Le nouveau FE dans le cas spécifié DOIT être résistant au piquage calfeutré au mur.
- Toutes les stations de traction doivent avoir des boîtes intégrées, avec des dispositifs montés en surface.

Question 5 : Quelle est la tolérance pour le système d'alarme incendie hors ligne?

Réponse : Avant de mettre hors service le système d'alarme incendie (FA) et de rendre le système FA inutilisable aussi rapidement que possible, l'entrepreneur doit prendre les mesures suivantes:

- Avoir le nouveau panneau physiquement présent sur le site.
- Avoir tous les nouveaux appareils, boîtes, conduits et autres matériaux nécessaires à l'installation physique sur le site.
- Avoir toutes les coupes de béton et de carottage qui peut être fait à l'avance terminé.

Question 6 : Qui peut fournir une montre d'incendie?

Réponse : La GRC est responsable de la surveillance des incendies. Le propriétaire demande un préavis d'au moins 1 semaine de la part de l'entrepreneur, par écrit, avant que le système FA ne soit mis hors ligne. Le délai prévu par la GRC pour anticiper que le régime de la FA est raisonnablement inférieur à trois jours (72 heures) compte tenu des exigences susmentionnées. On s'attend à ce que le soumissionnaire retenu planifie la main-d'oeuvre en conséquence en tenant compte de cette période.

Question 7 : Quelle est l'épaisseur des dalles suspendues dans la zone du prévôt?

Réponse : Laisser le carottage à travers une dalle de béton suspendu de 8 pouces (200 mm) dans la zone du prévôt.

Question 8 : Est-ce que le travail dans la zone du prévôt doit être échelonné?

Réponse : Oui. Voir les documents contractuels. Les utilisateurs de détachement doivent toujours disposer de cellules de prisonniers pleinement fonctionnelles. En tant que tel, la partie prévoyante de ce projet doit être complétée en 2 phases. En raison de la nature relativement non invasive du projet, Hoarding dans le bloc prévôt ne sera pas nécessaire.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes. <<<FIN>>>